

# MASTER 2 Contrôle de gestion et audit organisationnel parcours CONTROLE DE GESTION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

REFERENCE : 43PB557K

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2022/2023

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Institut d'Administration des Entreprises (IAE)  <b>Responsable pédagogique</b> Angele RENAUD Professeur Tél : 03.80.39.37.90 Angele.renaud@u-bourgogne.fr	<b>Assistant(e) de formation</b> Coraline DUCLOUX / Tél : 03 80 39 37 71  <b>Ingénieur de formation</b> Morgane JESTIN / Tél : 03.80.39.52.86  Adresse de contact <b>formation.continue-iae@u-bourgogne.fr</b>

## OBJECTIFS

Le Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (CGOP) forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (AM-CGAO).

Cette formation est unique en France. Dotés de compétences spécialisées, techniques, managériales et comportementales, les titulaires de ce diplôme sont des experts du pilotage stratégique, financier et opérationnel des organisations publiques et de leurs partenaires privés. Ils aident les managers dans leur prise de décision et exercent leurs fonctions dans tous les secteurs d'activité (tertiaire, industrie, construction...). Pour ce faire, les enseignements de cette formation sont dispensés par des enseignants-chercheurs (rattachés au Centre de Recherche en Gestion des Organisations-CREGO) et des professionnels de haut niveau évoluant dans la sphère publique. Des conférences et un workshop permettent aux étudiants de se tenir informés de l'actualité financière du secteur public. Ces événements favorisent l'échange, la mise en réseau et la créativité des étudiants.

## PUBLIC

Cette formation est accessible

- en contrat d'apprentissage,
- en contrat de professionnalisation (pour les moins de 26 ans, et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus),
- aux salariés en reprise d'études.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

## PRE-REQUIS

Le M2 CGOP est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 contrôle de gestion et audit organisationnel ou d'un M1 management public d'une autre université.

Les personnes ayant exercé une activité professionnelle et désireuses de suivre le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

## FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs et personnels enseignants de l'IAE de Dijon et de l'UFR Sciences Economie Gestion,
- Professionnels du secteur du contrôle de gestion et contrôle de gestion des organisations publiques.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 509 h + une soutenance en fin de cursus
- Lieu de la formation : IAE Dijon - Pôle d'Économie et de Gestion (PEG) - 2 bd Gabriel- 21000 DIJON
- Rythme de la formation : 1 à 2 semaines de cours par mois de septembre à juin

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Études de cas, jeux d'entreprise
- Travaux pédagogiques encadrés
- Conférences et séminaires
- Visites d'entreprises

## MOYENS TECHNIQUES

L'IAE bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque (regroupant de nombreux ouvrages dédiés à la gestion et abonnements à des revues professionnelles), salles informatiques réservées... Compte tenu de la taille « humaine » de chaque promotion, la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive. Elle repose notamment sur la conduite d'études de cas, de simulations ou jeu d'entreprise.

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

- Plein droit

L'admission en M2 CGOP est de plein droit pour les étudiants titulaires du M1 CGOP et du M1 CGOP-Double Compétence de l'IAE Dijon.

- Sur sélection :

La sélection se fait sur examen des dossiers de candidature, puis entretien pour les candidats retenus.

Examen de dossier : Des pré-requis en management public, comptabilité, finance et contrôle de gestion ainsi qu'une expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) seront appréciés par la commission pédagogique. Cette dernière appréciera également la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

Entretien : La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) ainsi que son projet professionnel dans les secteurs public, parapublic ou privé assurant des missions de service public. A l'issue des entretiens, le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation. L'admission s'effectue dans les limites de la capacité d'accueil.

- Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

de suivre le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » en formation continue ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

Quelles que soient les modalités d'accès (sauf accès de plein droit), le candidat dépose sa candidature sur la plateforme eCandidat (<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!offreFormationView>). Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures sont également indiquées sur le site internet de l'IAE.

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études.

Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études.

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Les compétences acquises permettront aux diplômés d'assurer leur employabilité immédiate et évolutive.

Compétences techniques et managériales :

- Elaborer et suivre des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges par produit, par activité, service, département...
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et actualiser les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils de pilotage et de reporting de l'activité
- Maîtriser la comptabilité publique (GBCP, normes IPSAS...)
- Maîtriser le droit public des affaires (ex. contrats publics)
- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement, d'optimisation de la trésorerie et des ressources fiscales et financières
- Choisir les sources de financement adaptées au secteur public (emprunt, subventions, impôts...)
- Participer aux programmes d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques
- Auditer des DSP et des marchés publics
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Conseiller les managers dans la gestion et le développement de leurs activités
- S'adapter au contexte culturel et politique des organisations publiques
- Communiquer en anglais, gérer un projet
- Maîtriser les systèmes d'information : tableurs, bases de données, ERP

Compétences comportementales :

- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe et convaincre

Grâce à l'alternance (12 mois), les étudiants disposent d'une véritable expérience professionnelle permettant de postuler plus facilement aux emplois proposés dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public.

Les métiers auxquels peuvent prétendre les diplômés sont vastes.

Des postes variés :



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire
- Contrôleur de gestion social
- Auditeur interne
- Contrôleur interne
- Conseiller de gestion
- Responsable administratif et financier
- Consultant en cabinets d'audit et de conseil

Au sein de diverses organisations publiques et privées :

- Les trois fonctions publiques : État, collectivités territoriales, hôpitaux
- Entreprises publiques nationales
- Entreprises publiques locales : sociétés d'économie mixte (Sem), sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp)
- Établissements publics à caractère industriel & commercial (EPIC)
- Établissements publics administratifs (EPA)
- Entreprises privées chargées d'une mission de service public
- Établissements privés de santé (cliniques privées, ESPIC), agences régionales de santé (ARS), Organismes de protection et de sécurité sociale, mutuelles, associations, ...
- Cabinets d'audit et de conseil.

Dans tous les secteurs d'activité :

- Tertiaire : transport et entreposage, hébergement et restauration, télécommunications et médias, commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services...
- Industrie : industrie manufacturière, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution...
- Construction, agriculture
- Etc.

Les diplômés pourront également préparer les concours de la fonction publique ou s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

N° de fiche RNCP 35918

site internet de l'IAE Dijon :

<https://iae.u-bourgogne.fr/formations/masters/controle-de-gestion-des-organisations-publiques.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)